

BUDGET PRIMITIF

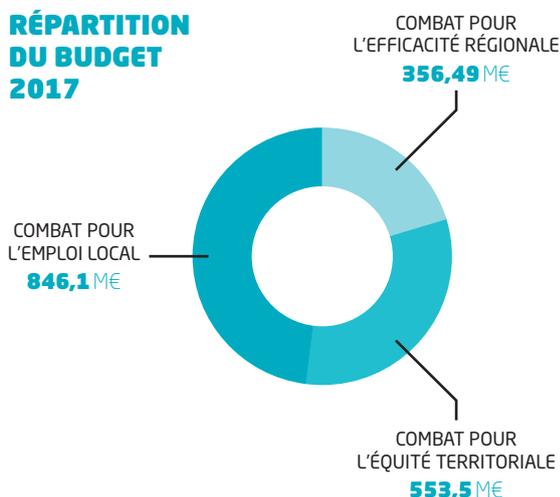
2017 UN BUDGET DE REDRESSEMENT

Nouveaux équilibres et priorités régionales

Malgré les difficultés liées à l'héritage budgétaire et les incertitudes liées aux impacts de la Loi NOTRe qui ont marqué l'installation de notre nouvelle majorité, ce BP 2017 s'inscrit dans une vraie dynamique avec la mise en œuvre de notre feuille de route stratégique régionale. Il met fin à la dispersion des actions et des financements, et se concentre sur 3 combats prioritaires pour le redressement régional :

- **Le combat pour l'emploi local** en 3 actions : faire émerger les PME du futur, faire des grandes mutations un moteur de production, et faire de la formation la garantie des emplois de demain. 846,1M€ y sont consacrés, soit plus de 50% du budget régional.
- **Le combat pour l'équité territoriale** en 3 actions : développer les infrastructures et les réseaux de demain, agir au plus près des habitants et renforcer la qualité de vie. Un tiers du budget y est dédié : 553,5M€.
- **Le combat pour l'efficacité régionale** en 3 actions : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes, des agents mieux accompagnés et mieux valorisés et une administration régionale moderne, innovante et agile.

RÉPARTITION DU BUDGET 2017



Pour gagner ses 3 combats et mettre en œuvre ses 9 actions prioritaires, le conseil régional se dote d'un **budget primitif de 1 756,08 millions d'euros dont 1 056,38 millions en dépenses de fonctionnement et 699,7 millions en dépenses d'investissement**. Ce budget, qui présente une économie de 10 millions en fonctionnement (à périmètre constant), fixe le cap d'une perspective pluriannuelle responsable, pour mieux maîtriser les équilibres budgétaires sur la période 2017-2020, et pose les bases d'une nouvelle gouvernance financière.

Ainsi le déploiement des politiques régionales telles que l'apprentissage, l'enseignement, la recherche et l'innovation, l'économie, le développement des infrastructures aéroportuaires, ferroviaires, routières ou numériques, la transition énergétique, l'environnement, la culture, le sport et le bénévolat... se fera dans une logique d'investissement maîtrisé et soutenable sur toute la durée du mandat.

C'est dans ce cadre de gestion rigoureuse des finances régionales que nous déploierons en 2017 les actions associées à nos grands schémas régionaux en matière d'économie, de tourisme, de santé et de transition énergétique. La Région des Pays de Loire fait ainsi le choix de protéger les Ligériens et de projeter la région. C'est la double exigence que porte la nouvelle majorité à travers les nouvelles politiques engagées.

Bruno RETAILLEAU

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

LE BP 2017 EN BREF

UNE SITUATION FINANCIÈRE ASSAINIE

246,7 M€
d'épargne brute
(+ 11 M€)

219,73 M€
d'emprunt
(- 16 M€)

DÉPENSES
1 756,08 M€

1 056,38 M€
de fonctionnement

699,7 M€
d'investissement

LA POURSUITE DES ÉCONOMIES

- 10 M€
de fonctionnement

l'esprit grand ouvert



Région
PAYS DE LA LOIRE

MISSION 1. PLUS DE 50% DU BUDGET RÉGIONAL CONSACRÉS AU COMBAT POUR L'EMPLOI LOCAL

Parce qu'il n'y pas d'emplois sans employeurs, la Région active les leviers générateurs de croissance pour les entreprises. Elle les accompagne pour relever le défi des grandes mutations telles que la numérisation de l'économie ou la transition énergétique. La Région consacre ainsi 846,1 M€ de crédits de paiement (CP), 325,7 M€ en autorisations de programme (AP) et 430,9 M€ en autorisations d'engagement (AE) en faveur de l'emploi local.

ACTION 1

Faire émerger les PME du futur

Au total, les crédits de paiement de cette action s'élèvent à 92M€.

La Région prévoit, avec sa nouvelle stratégie économique, un contrat de croissance entreprise, qui sera une approche complète, simplifiée et efficace du soutien aux entreprises. Fondé sur la simplification et l'efficacité des dispositifs, il vise à accompagner toutes les étapes clés de développement de l'entreprise, TPE - PME et ETI, et s'articule en trois piliers :

- **Le conseil** : avec PAYS DE LA LOIRE CONSEIL, un dispositif unique issu de la fusion des neuf dispositifs existants et DINAMIC, animé par le réseau consulaire et un réseau de 15 développeurs économiques, interlocuteurs uniques de proximité des entreprises dans chaque département.
- **Le financement** :
 - un accès au crédit facilité grâce à l'optimisation du portail pmapaysdelaloire.fr, à la capitalisation de fonds de prêts d'honneur, prêts bancaires, de garanties et de participations qui mobilisent un montant ambitieux de 27M€ de CP.
 - La création et la reprise d'entreprises seront soutenues par l'abondement de fonds de prêts d'honneur, la poursuite de l'abondement du nouveau fonds dédié à la transmission et par un nouveau dispositif pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi à la création d'entreprise. Pour booster l'économie résidentielle, 4M€ seront consacrés à des partenariats et à la création d'un fonds régional d'aide au commerce Pays de la Loire Artisanat Commerce doté de 2 M€.
- **La performance avec le soutien à l'innovation et l'export** :
 - un plan de soutien de 11M€ en AP et CP pour aider les dynamiques de filières (Pôles et clusters, French Tech, économie maritime, Manufacturing...) à intégrer des innovations économiques.
 - 30 M€ de CP et 37 M€ d'AP consacrés à toutes les formes d'innovation, en particulier les projets de recherche et développement et les infrastructures d'innovation,
 - 5 M€ mobilisés, une incitation au « jeu collectif » à l'international et le ciblage de 4 zones prioritaires : l'Europe pour l'export proche et pour le grand export, Amérique de Nord, Asie (Chine) et Afrique de l'Ouest.

ACTION 2

Faire des grandes mutations un moteur de production

Au total, les crédits de paiement de cette action s'élèvent à 208,55M€.

Accompagner la transition énergétique, défi majeur du XXI^e siècle. Aujourd'hui chef de file sur l'énergie et le climat, la Région entend être le chef d'orchestre de la politique de transition énergétique pour accélérer la mise en œuvre de projets concrets sur l'ensemble du territoire régional, avec l'objectif de générer des milliers d'emplois. La feuille de route régionale pour la transition énergétique 2017-2021 comporte ainsi 52 actions concrètes, organisées en 5 piliers : développement des énergies renouvelables ; transformation du parc immobilier et efficacité des entreprises, développement de la mobilité durable, stockage de l'énergie, du carbone et développement des usages innovants, construction des réseaux intelligents. Le projet SMILE fait partie intégrante de cette feuille de route. La Région compte ainsi mobiliser 50M€ dès 2017 et 121 M€ sur 2017-2021 en complément de 71 M€ de fonds FEDER pour :

- tripler sa production d'énergie d'origine renouvelable,
- rénover 100 000 logements d'ici 2021,
- être la 1^{ère} région de France en termes de mobilité durable.

Renforcer la compétitivité de la recherche ligérienne : 35 M€ de CP pour le soutien aux investissements structurants, l'appel à projets « connect talent », le soutien à l'internationalisation des laboratoires et à leur ouverture vers les entreprises et le grand public.

Accentuer le soutien aux filières agricoles et agroalimentaires : Avec plus de 110 000 emplois, ces filières représentent un enjeu économique majeur pour la région. Elles bénéficieront de plus de 28 M€ d'AP et 5,1 M€ d'AE pour la mise en œuvre de stratégies pour toutes les filières, du producteur au consommateur (cf. stratégie présentée le 2 décembre). Et la Région mobilisera pour la première année le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche afin d'accompagner la modernisation de la pêche et de l'aquaculture.

Miser sur l'économie sociale et solidaire : 1 M€ d'AP pour faciliter l'accès des acteurs de l'ESS aux dispositifs régionaux génériques.

Répondre aux nouveaux enjeux de la filière touristique en mutation : 5 M€ d'AP et de CP pour mettre en œuvre les 4 priorités du nouveau schéma régional : plus d'attractivité avec la reconquête de l'international, plus d'équilibre avec l'accompagnement de tous les territoires, plus de compétitivité avec le soutien apporté aux professionnels et plus de proximité avec le renforcement du réseau CRT/acteurs du tourisme.



ACTION 3

545,5M€, plus d'un tiers du budget global régional, pour faire de la formation la garantie des emplois de demain

Pour faciliter l'accès des Ligériens à l'emploi, la Région adapte l'ensemble de ses actions de formations, du lycée à l'enseignement supérieur et de l'apprentissage à la formation professionnelle.

Une ambition régionale totalement renouvelée pour l'emploi, l'orientation et la formation professionnelle

L'offre de formation professionnelle est totalement renouvelée à destination de près de 30 000 apprenants, dont 22 000 demandeurs d'emploi pour être plus efficace et mieux répondre aux attentes des entreprises et des chômeurs ligériens (jeunes, décrocheurs, adultes, seniors, demandeurs d'emploi sans qualification...). La Région mobilisera environ 193 M€ en CP de fonctionnement et 173 M€ en AE pour déployer la nouvelle offre REGION FORMATION organisée autour de 3 segments :

- PREPA : formations préparatoires et d'insertion,
- VISA : formations qualifiantes sur les métiers porteurs
- ACCES : formations de professionnalisation directement connectées à l'emploi, parmi lesquelles les nouvelles formations courtes d'adaptation à l'emploi, à destination des demandeurs d'emploi pour répondre aux besoins immédiats en compétences des entreprises avec l'engagement d'un recrutement. Déjà 1 700 bénéficiaires depuis leur lancement à l'été 2016.

Conforter la relance de l'apprentissage

Pour conforter les bons résultats déjà produits, dont la hausse significative du nombre de nouveaux apprentis (+6,8 %) à la rentrée 2016, le budget de l'Apprentissage est préservé avec plus de 150 M€ de CP :

- 94,4M€ de CP pour accompagner le fonctionnement des CFA (+ 3,8 %) et 41,6M€ d'investissement pour la modernisation de l'outil de formation,
- 22,38M€ pour les aides aux employeurs d'apprentis et 11,7M€ pour les aides aux apprentis, en hausse
- Près de 2M€ pour poursuivre la mise en œuvre des mesures du grenelle (ApprentiBus, Ambassadeurs de l'Apprentissage, portail internet, événement annuel dédié à la valorisation de l'Apprentissage pour mieux faire connaître l'apprentissage auprès des jeunes, des familles et des entreprises.)
- 2017 marquera la signature d'une nouvelle convention de création de CFA 2017-2021 dotée d'un contrat d'objectifs, et l'ouverture de 75 nouvelles formations.

Une haute ambition en matière d'éducation

La Région prépare un nouveau Plan pluriannuel d'Investissement des Lycées publics qui tiendra compte des résultats des études démographiques et de capacité lancées en 2016, pour une mise en œuvre en 2018. Et en 2017, la Région :

- Maintient un haut niveau d'investissement avec 63M€ pour les lycées publics dont 16,9 M€ pour le lancement des opérations urgentes ou prioritaires et 2 M€ consacrés à la suite du Plan de sûreté.
- Maintient les dispositifs d'aides sociales pour les lycées publics et privés (gratuité des manuels scolaires, bourses au mérite...).
- Poursuit le rattrapage en faveur des lycées privés : 35,4 M€ d'AE pour réévaluer leurs moyens de fonctionnement (cf. hausse des effectifs constatée) et 25,3M€ pour les accompagner dans leurs projets d'investissements face à la poussée démographique.
- Elargit l'offre de formation professionnelle initiale sous statut scolaire avec 42 ouvertures en 2017.

En faveur de l'orientation des jeunes et de la lutte contre le décrochage : la Région se mobilisera plus encore avec notamment la montée en puissance des nouvelles écoles de production sur le territoire régional (0,7 M€).

Miser sur l'enseignement supérieur : la Région participe aux investissements menés en 2017 par les établissements publics et privés en réponse au défi démographique et à la transition numérique (ex. extension de l'ICES, reconstruction des ateliers de l'ICAM...). Une nouvelle contractualisation sera proposée aux universités et à l'Université Bretagne Loire. Et la Région soutiendra fortement la mobilité « sortante » des étudiants avec 2.9M€ d'AE pour le dispositif Envoléo qui accompagne plus de 3 000 étudiants/an.

MISSION 2. PLUS D'UN TIERS DU BUDGET RÉGIONAL DÉDIÉ AU COMBAT POUR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Développement des infrastructures - routes, rail, numérique...-, soutenir les projets des élus locaux et renforcer les conditions de la qualité de vie des Ligériens au quotidien, la Région consacre à la lutte contre la fracture territoriale un budget de 553,5 M€ de CP, 226,4 M€ en AP et 194,3 M€ en AE.

ACTION 4

Développer les réseaux de demain

Pour les opérations de montée en débit et de déploiement de la fibre, la Région confirme son engagement à hauteur 118,8M€ sur le mandat. 15,8 M€ sont consacrés aux opérations de montée en débit et de déploiement de la fibre à l'abonné des 5 départements. Un soutien exceptionnel de 250 000 € pour le raccordement final en très haut débit de 200 sites touristiques structurants en secteur isolé.

Pour la Téléphonie Mobile : création d'un fonds régional doté de 2,8 M€ pour cofinancer les opérations de résorption des centres bourgs et de 40 sites stratégiques situés en zone blanche; lancement en 2017 d'une étude pour analyser finement la réalité de couverture des territoires, établir - en complémentarité de l'application de crowdsourcing Gigalis - un meilleur diagnostic de la qualité des réseaux de téléphonie mobile.

ACTION 5

200M€ d'AP pour agir au plus près des habitants

Développer les projets portés par les élus locaux via la nouvelle politique de contractualisation

Après l'adoption du Pacte pour la ruralité, la Région réforme la contractualisation pour renforcer sa stratégie territoriale. La Région s'engage ainsi à hauteur du mandat sur un effort de 200 M€ au titre du soutien aux collectivités (qui s'ajoute aux actions nouvelles présentées lors du pacte régional pour la ruralité) avec 2 dispositifs : le Contrat de Développement Métropolitain organisé autour d'appels à projets pour les métropoles et le Contrat territoires Région 2020 pour les communautés de communes et d'agglomération. 75M€ sont votés dès cette année sur cette politique.

Favoriser l'accès à la santé partout et pour tous. La santé, à laquelle les Ligériens n'ont pas un accès équitable, fait l'objet d'un Plan régional présenté à cette session. La Région souhaite ainsi anticiper et accompagner tous les territoires pour garantir un accès à la santé partout et pour tous, en lien avec les acteurs locaux et régionaux. Sur le budget de 10 M€, le fonds régional d'accompagnement à l'innovation en santé (90 K€ en AP et 90 K€ en AE) et le soutien aux territoires confrontés à une situation d'urgence d'accès aux soins (100 K€ en AE) seront immédiatement opérationnels.

Défendre les projets des Ligériens au niveau européen

La nouvelle stratégie régionale européenne, adoptée en octobre dernier, s'articule autour de 3 objectifs : mieux porter les priorités régionales sur la scène européenne, développer de nou-

velles opportunités de financements européens et optimiser la mobilisation des fonds européens. Parmi les actions du nouveau programme « actions européennes » : un fonds régional d'aide au montage de projets européens et un lobbying plus offensif avec le renforcement du Bureau de la Région à Bruxelles (1,17 M€).

ACTION 6

52,8M€ pour renforcer notre qualité de vie en Pays de la Loire

La qualité de vie c'est tout d'abord un environnement préservé
Signature d'un partenariat avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne, développement des contrats régionaux de bassins versants, renouvellement du contrat pour la Loire avec les acteurs locaux et l'Agence de l'eau : la Région consacre 6 M€ à l'eau et la Loire en 2017. En matière de biodiversité, la Région chef de file, maintient son soutien aux 4 parcs naturels régionaux, aux 20 réserves naturelles régionales, et souhaite accompagner les nouveaux projets de labellisation en réserves naturelles régionales.

Par ailleurs, la Région double le budget porté à 2,8M€ pour soutenir les territoires littoraux dans leurs plans d'action et de prévention des inondations ; elle poursuit son soutien aux exploitations agricoles prenant en compte l'environnement ; et elle engagera un plan régional déchets et un plan d'action en faveur de l'économie circulaire.

Un environnement culturel, sportif et associatif développé

28,13 M€ pour soutenir la création et la diffusion dans les domaines des arts visuels, du cinéma et de l'audiovisuel, des arts de la scène et du livre et dans le domaine des musiques classiques, traditionnelles et actuelles. Objectif : décloisonner l'offre culturelle sur le territoire et favoriser les échanges entre création contemporaine et culture classique pour toucher un large public. La Région accompagnera les territoires dans leurs animations et investissements culturels (3,8 M€) et proposera une offre culturelle d'excellence à destination des territoires de la ruralité.

Poursuite des actions de promotion du sport pour tous et de la pratique de proximité (3, 2 M€) ; soutien au sport de haut niveau (2,7 M€) et au développement des équipements sportifs et de partenariats institutionnels emblématiques du territoire (CREPS : 2, 1 M€ de crédits de paiement en 2017 pour constituer un pôle régional de compétences en matière sportive).

Création, avec les mondes économique et associatif, d'un Fonds de dotation en soutien au bénévolat pour conforter notamment les dynamiques associatives. La Région consacra 5, 5 M€ sur ces politiques qui comportent un important volet jeunes avec le Pack Jeunes.



TRANSPORTS

2017, une année historique pour le désenclavement des territoires au service de tous les Ligériens avec 430 M€ de CP inscrits au budget

Disposer d'infrastructures et de services de transport de qualité et performants constitue un enjeu fondamental pour notre Région, afin d'assurer la mobilité des Ligériens au quotidien, favoriser le développement économique et combattre l'enclavement de certains territoires.

Une nouvelle politique routière d'intérêt régional à un niveau d'ambition jamais atteint, avec un montant global de plus de 115 M€ d'AP sur le mandat. La Région portera aussi une étude sur un nouveau franchissement de Loire en proche aval de Cheviré.

La livraison de grands projets ferroviaires : année de la mise en service commerciale de la LGV Bretagne Pays de la Loire, de la virgule dite de Sablé-sur-Sarthe, (permettant des liaisons rapides en TER entre Nantes, Ancenis, Angers et Sablé avec Laval, Vitry ou Rennes), avec un matériel régional qui empruntera pour la première fois en France une ligne à Grande Vitesse...2017 sera également l'année du cadencement généralisé des services ferroviaires régionaux. L'offre de transport régionale sera ainsi restructurée et clarifiée pour répondre encore mieux aux différents types de marchés de déplacements à satisfaire (intervilles, périurbain, desserte de proximité en milieu rural).

L'engagement de nouveaux projets d'infrastructures ferroviaires avec 54 M€ mobilisés en 2017 pour la modernisation des lignes Nantes-Bordeaux et Clisson-Cholet, le lancement des études pour améliorer la fiabilité du trafic de la ligne actuelle Nantes-Angers et identifier des solutions permettant des gains de capacité significatifs et de temps de parcours sur cet axe. La concertation et les études se poursuivront aussi sur le projet ferroviaire Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire.

Finalisation de la négociation pour une nouvelle convention Région-SNCF à compter du 1^{er} juillet 2017 pour un service équilibré sur le territoire, avec une exigence accrue sur la qualité de service et une amélioration de la performance économique du système. Cette nouvelle convention s'inscrit dans un cadre plus large, qui est celui du transfert en 2017 des Départements à la Région des transports interurbains, à la demande et scolaires, suite à la loi NOTRe (200 M€ inscrit au BP à ce titre), ainsi que d'un nouveau rôle de chef de file en matière d'intermodalité.

Et lancement de plusieurs projets forts : réalisation d'une grande étude sur la mobilité régionale pour optimiser les réseaux de transport entre les modes routiers et ferroviaires, revisiter la gamme tarifaire TER dans le cadre d'une nouvelle liberté tarifaire qui devrait être octroyée aux Régions, mettre en place un billet unique multimodal digitalisé et préparer l'ouverture à la concurrence.

Le développement industriel de la zone portuaire du grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire et l'enrichissement de son offre multimodale aux acteurs économiques sont des leviers de croissance majeurs pour l'économie ligérienne. La Région s'engage donc à les accélérer par un accompagnement à hauteur de 5 M€ environ ciblés sur des projets d'investissements (aménagement des voiries et des ouvrages fluviaux du site industriel de Saint-Nazaire, aménagement du pôle logistique du Grand Tourteau, restructuration de l'avant-port de Saint-Nazaire, création d'équipements pour la mise en place d'un service fluvial).

MISSION 3. LE COMBAT POUR L'EFFICACITÉ RÉGIONALE

La Région veut construire, avec les agents de la collectivité, une administration régionale moderne, innovante et agile qui tire le meilleur parti des transformations à l'œuvre dans la société telles que la révolution du numérique. L'objectif est de bâtir un service public de proximité simplifié, qui réponde aux attentes des usagers ligériens. Pour être exemplaire dans la gestion des deniers publics, il est décidé d'amplifier l'effort de réduction des dépenses de fonctionnement engagé par la nouvelle majorité régionale dès son installation. C'est aussi la condition indispensable pour maintenir à un haut niveau l'épargne brute du Conseil régional. La Région consacre à l'efficacité régionale un budget de 356,49 M€ de CP.

ACTION 7

Des politiques régionales mieux évaluées et plus économes

La Région consacre 204,3 M€ pour se doter d'une gouvernance financière et déployer une nouvelle culture budgétaire.

Poursuivre en 2017 les efforts de la collectivité régionale engagés en 2016 pour diminuer son train de vie avec :

- la réduction des indemnités des élus de 7,6 %,
- la diminution des frais de bouche des élus, qui continueront à baisser en 2017 (-10 % soit -24 000 €),
- la révision de la politique de déplacement,
- la baisse du budget de communication de 7 M€ à 5,2 M€ en deux ans,
- la poursuite des économies sur les charges générales de la collectivité et le budget du CESER (-10 %).

Renforcer la gouvernance financière de la collectivité (recommandation EY et Standard & Poor's) et bâtir une stratégie d'achat pour réaliser des économies dans la commande publique avec :

- 2 nouvelles décisions : réécriture du règlement budgétaire et financier avec la rédaction d'un guide des bonnes pratiques et mise en place de correspondants financiers attachés à la Direction des Finances et de la commande publique.
- La participation de la Région des Pays de la Loire à l'expérimentation de la certification des comptes

Professionnaliser la fonction achat avec la création d'un service « Commande publique et stratégie d'achats » au sein de la collectivité pour dépasser une démarche axée sur la sécurisation des procédures et basculer dans une nouvelle approche économique et budgétaire.

Introduire une nouvelle culture de l'évaluation des politiques publiques régionales avec une mission évaluation des politiques publiques créée au sein du Secrétariat général en lien avec la mission innovation. La professionnalisation des contrôles de gestion des organismes extérieurs à la collectivité sera ainsi approfondie.

ACTION 8

Des agents mieux accompagnés et mieux valorisés

La Région consacre 148,25 M€ à cette action.

Plus de lisibilité et de stabilité de l'organisation institutionnelle de la collectivité avec la réorganisation de la collectivité régionale et l'arrivée de 90 agents départementaux supplémentaires, pour

l'exercice des compétences transports interurbains et scolaires, transférées par la loi NOTRe.

Une politique de prévention à la hauteur des enjeux de la collectivité et de l'attente des agents : un second médecin de prévention sera installé à Angers pour couvrir 3 départements (49, 72, 53) ; la création d'un document unique de la collectivité, y compris dans les lycées, pour combler le retard affiché par le Conseil régional par rapport aux obligations légales (obligatoire depuis 2003) ; mise en œuvre d'un plan de prévention des risques psychosociaux en 2017.

Un objectif de reconnaissance et de valorisation des parcours professionnels des agents avec la révision du régime indemnité de la collectivité en 2017, un renforcement du volet formation et des outils de prospective pour bâtir une véritable politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

ACTION 9

Une administration plus innovante

La Région y consacre 3,9M€.

Pour gagner en agilité, en rapidité et renforcer l'autonomie de ses agents mais aussi, innover pour faire évoluer les politiques publiques qu'elle assume et le service public rendu aux usagers vers toujours plus de réactivité, de simplicité et de proximité, la Région déploie 3 chantiers :

- **La transformation numérique du Conseil régional** : 95,6 M€ pour la période 2017-2021 pour dématérialiser les processus internes, construire les nouvelles briques du service public régional à l'occasion notamment des transferts induits par la loi NOTRe, apporter des solutions mobiles, multimodales et renforcer la sécurité juridique, technique, tout en facilitant l'accès aux données.
- **L'innovation en matière de commande publique pour mieux servir l'économie locale** : mobiliser l'outil de la commande publique à l'appui de sa politique sur l'apprentissage, sur le retour à l'emploi ou bien encore sur le chantier du « manger local ». Le projet de dématérialisation des factures sera opérant au 1er janvier 2017. Enfin, le délai moyen de paiement a été ramené de 33 jours à 30 jours sur le premier semestre 2016.
- **Et un Lab numérique**, lieu de conception et d'émergence des projets innovants, sera ouvert afin d'accompagner la démarche de modernisation numérique de la collectivité.

Le bilan financier de la période 2010-2015 :

UN HÉRITAGE LOURD À ASSUMER

RECOURS
À L'EMPRUNT
X 3

un emballement qui porte
LA DETTE À
1,44 MILLIARD
D'EUROS en 2015

2,2 MILLIARDS
D'EUROS DE RESTES
À PAYER

dont une
DETTE
CACHÉE DE 479 M€

soit **150 % DU**
BUDGET ANNUEL
de la Région

La trajectoire budgétaire du nouveau Conseil régional :

RESPONSABILITÉ, RIGUEUR ET AMBITION

100 M€
D'ÉCONOMIES
de fonctionnement

450 M€
D'INVESTISSEMENT
par an en moyenne

ZOOM sur les nouveaux équilibres budgétaires

Témoins de la nouvelle efficacité budgétaire régionale

Rappelons que le contexte budgétaire dans lequel ce BP 2017 s'inscrit est soumis à une triple contrainte :

- Une conjoncture économique peu favorable, en raison d'une croissance mondiale, européenne et nationale insuffisante
- Une nette baisse des dotations de la Région de 27,2 M€ en 2017, soit quasiment l'intégralité de nouvelle recette liée au développement économique (27,4M€)
- L'héritage d'une situation financière sous haute tension :
 - Des restes à payer de 2,23 milliards d'€ (dont 479 M€ de dette cachée)
 - Un emballement des investissements : 4,3 milliards € cumulés 2010-2015
 - Une explosion de la dette de 536 M€ en six ans (de 900 M€ à 1,44 Md€)

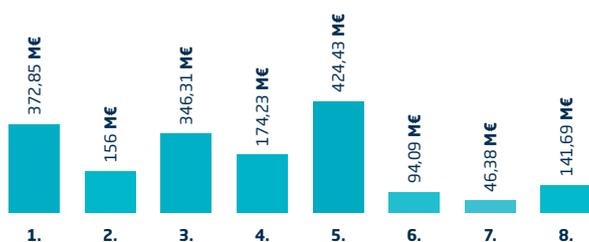
Une situation sanctionnée par les experts, avec notamment la baisse de la notation de la Région par Standard & Poor's (AA-) et le constat par l'audit E&Y d'une situation insoutenable.

Pour redresser cette situation et mener à bien ses 3 combats, la Région inscrit son projet stratégique dans une nouvelle trajectoire financière visant à :

- Rompre avec l'emballement de la dette régionale et stabiliser la capacité de désendettement à hauteur de 7 années (au lieu de 9 à 10 ans actuellement)
- Diminuer progressivement le recours à l'emprunt
- Réaliser 100 M€ d'économies de fonctionnement cumulés sur le mandat
- Maintenir un niveau d'épargne brute à hauteur de 250 M€
- Atteindre une cible de 400 à 450 M€ d'investissement par an en fin de mandat
- Ne pas recourir au levier fiscal sur la durée du mandat.

Dès le BP2017, les deux principaux ratios budgétaires s'améliorent :

- L'épargne brute connaît une progression de 10,9 M€, portée à 246,7 M€ en 2017.
- Simultanément, l'emprunt est nettement réduit à 219,7M€ en 2017, soit une baisse de 16,1M€ par rapport à 2016 (-6,7%).



1. Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale
2. Entreprises, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche
3. Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion
4. Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage scolaire, civisme
5. Transports, mobilité, infrastructures
6. Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement
7. Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités
8. Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer

FOCUS PAR COMMISSION

	AP+AE	CP
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale affaires européenne et coopération internationale DONT :	101,77 M€	372,85 M€
- des agents mieux accompagnés et mieux valorisés		148,250 M€
- une administration plus innovante		3,519 M€
Entreprises, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche DONT :	174,5 M€	156 M€
- soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi		24,080 M€
- appui aux filières croissance bleue et croissance numérique		10,996 M€
- soutien à l'innovation		29,278 M€
- programme de recherche régionaux et interrégionaux		19,760 M€
- enseignement supérieur		11,255 M€
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion DONT :	352,25 M€	346,31 M€
- fonctionnement des CFA		94,738 M€
- mesures en faveur des apprentis		11,500 M€
- aides aux employeurs d'apprentis		22,379 M€
- plan de formation pour l'emploi		36,670 M€
- orientation professionnelle		5,168 M€
Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme DONT :	144,47 M€	174,23 M€
- fonctionnement des lycées publics		32,4 M€
- fonctionnement des établissements privés		35,3 M€
- travaux dans les lycées publics		58,235 M€
- soutien à investissement dans les lycées privés		14,8 M€
- aides sociales		7,643 M€
- sûreté dans les lycées		2 M€
- orientation et lutte contre le décrochage		567 K€
Transports, mobilité, infrastructures DONT :	248,20 M€	424,43 M€
- fonctionnement des TER		150,864 M€
- modernisation du matériel roulant		36 M€
- infrastructures ferroviaires		12,628 M€
- point d'arrêt et intermodalité		15,262 M€
- transports scolaires		123,636 M€
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement DONT :	116,56 M€	94,09 M€
- transition et efficacité énergétiques		20,936 M€
- développement et animation des territoires		41,608 M€
Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités DONT :	55,29 M€	46,38 M€
- équipements structurants		5,313 M€
- patrimoine		7,870 M€
- arts de la scène		6,632 M€
- vie associative		1,58 M€
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer DONT :	28,55 M€	141,69 M€
- gestion de fonds européens 2014-2020 FEADER		121,778 M€
- alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire		6,086 M€
- agriculture et développement durable		7,732 M€
- économie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoires		3,380 M€

Contact presse

Gwenola CARIOU-HUET

gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr

02 28 20 60 65

06 82 80 18 92



@paysdelaloire
#pdlBudgetRedressement

